



Janvier-Février-Mars 2016

N°146

Le numéro : 4,50 euros
Abonnement : 15,00 euros

La Gazette Royale

Organe de l'Union des Cercles Légitimistes de France

Le déclin du pouvoir en place ... et de la république

Les seuls « succès » remportés par François Hollande l'auront été en début de quinquennat avec l'adoption des lois contre nature. Mais après avoir réussi à accentuer la division de la France en deux camps ennemis : les pour et les anti « mariage pour tous », voici que le président fragmente son propre parti par une politique économique désastreuse et plus encore par des promesses non tenues. Le gouvernement socialiste est à bout de souffle. Dans un climat social extrêmement tendu, la légitimité des élus est de plus en plus contestée. La démocratie républicaine vole en éclats.

Signe du déclin du pouvoir en place, mais aussi de la république, les candidatures à la magistrature suprême sont déclarées de plus en plus tôt et elles sont de plus en plus nombreuses.

L'élection de Nicolas Sarkozy à la tête de l'UMP, en 2014, pouvait être considérée comme l'ouverture de la pré-campagne. Alors que nous sommes encore à plus de douze mois de la présidentielle, la préparation de la primaire à droite a fait monter rapidement la fièvre électorale. Un long combat est engagé : 2016 sera désormais une année blanche en termes de réformes et riche en cadeaux électoralistes... qui engageront financièrement le gouvernement suivant.

Fin mars, les médias dénombraient déjà plus de 40 candidats. Les dix qui recherchent l'investiture du parti LR (ex-UMP) devraient logiquement s'effacer pour se ranger derrière celui qui l'emportera à la primaire. Le Front National ne présentera également qu'un candidat, sa présidente. Les socialistes sont divisés entre plusieurs tendances. Le rejet massif de leur président dans les sondages donne des idées de candidature à plusieurs, bien que l'électorat habituel de la gauche soit déboussolé depuis le début du quinquennat ; une partie notable du « peuple de gauche » se réfugiera probablement dans l'abstention, par rejet de la politique politicienne ; d'autres, entraînés par une indicible envie d'exprimer leurs avis, s'orienteront vers les « petits » candidats.

Face à l'offre politique à l'intérieur du système républicain, le pessimisme est plus fort que jamais. Les états-majors des partis politiques réussiront-ils, avant les élections, à orienter l'exacerbation des Français vers d'autres adversaires et à leur faire miroiter un nouvel eldorado ? Il nous appartient à nous légitimistes de rappeler à nos compatriotes que c'est la monarchie qui a construit la France et que le Christ, vrai Roi de France, ne peut avoir pour Lieu-tenant que celui qui est désigné par les lois fondamentales du royaume, l'aîné des Capétiens, aujourd'hui le prince Louis de Bourbon, duc d'Anjou.

Pierre Bodin

Allocution de Monseigneur Louis de Bourbon

« Nous voici réunis »

Paris, le 24 janvier. À l'issue d'une messe de requiem pour Louis XVI, le successeur légitime au trône de France a pris la parole.

Chers Amis,

Nous voici réunis pour le 223^e anniversaire de l'assassinat du roi Louis XVI au lendemain d'un procès dont le verdict était décidé d'avance. La France traversait alors des jours dramatiques et cette mort du monarque allait, malheureusement, être la première d'une longue liste.

Mais il me semble que se réunir plus de deux siècles après les événements n'est pas anodin. Les exemples ne sont pas choses courantes. Ils le sont d'autant moins que cette messe à laquelle nous venons d'assister, et pour laquelle je remercie les desservants, est loin d'être unique. Ce sont, en fait, des dizaines de messes qui sont célébrées autour du 21 janvier. Cela dans toute la France et même à l'étranger (puisque la Belgique, la Suisse, les USA s'honorent de cérémonies d'hommage au roi martyr). Ces cérémonies sont importantes et leur sens dépasse de beaucoup ce que peuvent être des commémorations. Seule la mort du roi amène, chaque année, cet événement à se renouveler. Les générations passent et cela continue. C'est au sens propre un événement national annuel, alors que les médias ne sont pas très ouverts à la monarchie, il fait l'objet de séquences à la télévision comme à la radio et d'articles

Cela donne une autre dimension pas seulement un événement tragique.

Elle atteint, au plus profond, chacun. Non seulement parce que, justice a été sacrifiée aux passions parce que cette mort est contraire française.

Elle est destructrice. Elle a créé et dans nos familles comme dans la société, la société est déboussolée.

Or une société, un État, a besoin de savoir, comme un individu, d'où il vient et où il va. Sa quête est philosophique et spirituelle. La société ne peut pas se contenter d'errance, de vérité d'un jour, qui ne l'est plus le lendemain. Au contraire, elle a besoin de certitudes. Les jeunes encore plus. Les voir présents lors des cérémonies à la mémoire de Louis XVI confirme le besoin d'absolu et de vérité. Les jeunes n'aiment pas les idées fausses. S'ils sont prêts à se donner, ce n'est pas pour des chimères. C'est pour du vrai, du juste et du beau. C'est parce qu'ils ont la foi et que dans cette foi, ils puisent leur espérance.

Il faut donc voir l'assassinat du roi, qui nous réunit, non pas seulement comme un tragique souvenir que nous serions quelques-uns à partager, mais comme un appel à mieux réfléchir à ce que nous souhaitons pour l'avenir. Le roi n'est pas mort pour rien. Son sacrifice, accepté et offert, a été celui de nombreux Français ; son sacrifice, officialisé par un procès, acte dont on attend qu'il fasse ressortir la vérité, a marqué l'entrée de la France dans une spirale de déchristianisation et d'avènement du matérialisme et de l'individualisme dont nous voyons, actuellement, combien elle est dangereuse.

Le fait d'avoir exécuté le monarque a coupé ce lien filial si particulier, si fondamental, qui unissait le roi et son peuple ; qui unissait le peuple à son histoire. C'est ce lien qu'évoquent ces commémorations annuelles. Ce désir de retrouver la filiation perdue. Tous les grands pays, de la Grande-Bretagne au Japon, de la Russie aux USA, vivent par et pour ce rapport au temps de leur histoire.

La France, en s'en privant, continue à se mutiler et à se perdre. Depuis près de deux siècles, les crises succèdent aux crises, dont certaines sanglantes, les républiques aux républiques. Cela ne change rien au vide dont un



à cet acte. Nous ne commémorons que. La mort du roi est d'une autre

cun d'entre nous, chacun d'entre comme je le disais en introduction, la humaines et partisans, mais aussi aux fondements mêmes de l'âme

un vide dans nos vies, dans nos cœurs société. Ayant perdu son chef naturel,

Allocution de Monseigneur Louis de Bourbon

ministre, et pas des moindres, s'appuyant sur sa formation de philosophe, a reconnu l'existence il y a quelques mois !

Ainsi commémorer cet assassinat plus de 200 ans après qu'il a été commis, c'est affirmer que l'idée de la royauté est toujours nécessaire et vivante. En France, le roi ne meurt jamais selon l'adage. Il se perpétue.

C'est aux Français de lui redonner vie, de retrouver leurs racines. Mais ceci ne peut être simplement formel. La royauté ce n'est pas une république couronnée. Elle est avant tout un ensemble de valeurs vécues et partagées, puisque ce sont d'elles que vient l'unité entre toutes les composantes du pays. Par le passé, ces valeurs étaient directement issues du baptême chrétien de Clovis. Actuellement, elles sont à retrouver, à reconstruire et surtout pas à travestir par des slogans. La France, en renouant avec ce qui l'a animée tout au long de son histoire, pourra alors surmonter difficultés et épreuves et reprendre le cours de sa destinée.

Derrière le rejet de cet assassinat de Louis XVI se profile le besoin de redonner primauté à la vie, de la naissance à la mort ; la nécessité de redonner à la famille tous ses droits, notamment dans l'éducation des enfants. Pensons à Louis XVI faisant faire, en prison, des pages d'écriture à son fils et lui enseignant la géographie. Quel exemple ! Derrière le rejet de la mort du roi apparaît aussi le désir de retrouver la nécessaire souveraineté garante de toutes les libertés.

Tout cela ne peut rester de vains mots. Ces réalités doivent vivre. Il appartient à nous tous de le faire dans nos métiers, nos professions, dans nos familles et nos activités. Beaucoup de jeunes l'ont compris. Leur voix sans doute ne s'entend pas encore suffisamment, mais comme ils sont l'avenir, les veilleurs qu'ils sont actuellement deviendront rapidement les acteurs de demain.

Tels sont les vœux que je forme, en ce début d'année, pour vous tous ici présents et pour tous les Français. Pour la France.

Je les accompagne de remerciements. Merci à ceux qui m'ont envoyé leurs vœux ainsi qu'à ma famille ; merci à ceux qui ont participé à la cérémonie d'aujourd'hui, les desservants mais aussi à tous ceux qui ont contribué à son organisation et à sa tenue.

Puissent Saint Louis continuer à veiller sur la France et saint Martin, dont on commémore cette année le 1700^e anniversaire, continuer à l'inspirer. Merci.

Louis, duc d'Anjou

Messe de Requiem pour le roi Louis XVI, homélie

Le fils de la terre était déjà fils du ciel

Messe de requiem peu banale pour un roi qui le fut encore moins ! En janvier, à Saint-Germain-l'Auxerrois, le Père Jean-François Thomas, jésuite, a livré cette homélie hors du commun. Lisez plutôt !

(Les intertitres ont été ajoutés par nos soins)

Regardons un instant le Roi – trahi depuis des années par certains des siens, de ses proches et de ses conseillers, par la noblesse et par le haut clergé –, alors qu'il est escorté, humilié, par les sapeurs, les dragons entourant sa voiture au retour de Varennes. Le peuple de France, qui l'aimait un-

niquement quelque temps auparavant, l'insultait désormais tout au long du chemin qui annonçait le calvaire. La Reine était pâle, tremblant pour ses enfants qui pleuraient dans le vieux fiacre.

Ce jour-là, cet homme qui n'avait jamais été qu'un roi fran-

chit le seuil qui le conduisait vers le sacrifice, et il souriait d'une incroyable et surnaturelle joie, car désormais il souffrait de la douleur divine qui ne l'abandonnerait pas jusqu'à l'échafaud. De retour aux Tuileries, désormais prisonnier mais encore protégé par le trouble La Fayette, le Roi se mit à lire la

Messe de Requiem pour le roi Louis XVI, homélie

vie de Charles I^{er} d'Angleterre, pressant ce que serait sa fin. Le Dauphin, dans un cauchemar, se vit entouré de loups, de tigres, de bêtes féroces qui voulaient le dévorer.

Un roi « vaincu »

Le Roi était vaincu, et cependant il n'avait jamais été aussi fort et assuré. Il travaille pour la France car il sait qu'elle lui survivra, même si elle est infidèle et devenue folle. Il est Roi de France et non point roi des Français comme le décide alors l'Assemblée. Lorsque les sans-culottes et les femmes vociférantes envahissent le palais, armés de piques et prêts à massacrer la famille royale, Louis XVI, serein, fit reculer cette foule abominable, par sa majesté. Le regard du Roi faisait reculer la haine.

Léon Bloy, dans *La Chevalière de la Mort*, écrit ces mots de braise :

« Quand la parfaite ignominie vient s'ajouter à la suprême douleur ; quand le mépris universel, sous sa forme la plus affreuse, vient déshonorer le supplice ; le sublime humain se transfigure et s'élanche dans un empyrée nouveau.

La Poésie du sang et des larmes se manifeste alors, sans rhétorique ni voiles, découronnée de son terrible bandeau. C'est la poésie surnaturelle de la Passion du Sauveur.

Qu'elle le veuille ou non, la douleur d'un homme doit passer par là pour mériter qu'on l'aperçoive dans l'Océan sans rivages des douleurs souffertes. »

Il faudrait être Bossuet pour décrire tant de souffrance et la comparation apaisante devant la justice de Dieu après avoir été écrasé par le tribunal des hommes. Peut-être suffirait-il de sangloter en silence tant le mystère de cette iniquité est sans horizon...

Le roi décapité, le pays tout entier le fut et l'est encore. Notre peuple est ingrat, il l'a toujours été

depuis la fin de ce Moyen Âge qui fut époque de foi, d'outrances surnaturelles, de péchés et de grâces à foison. Notre peuple est violent, sanguinaire. Il l'a prouvé tant de fois depuis 1789. Notre peuple est surtout orphelin et il se cherche désespérément un père de substitution depuis qu'il a tué le sien. Ce ne sont point les simagrées républicaines qui peuvent contenter sa soif et sa faim. Il a voulu tuer Dieu et le roi. Il n'a réussi qu'en partie et demeure hanté par le souvenir de sa grandeur et la profondeur de son apostasie. Pensons simplement à ces liturgies laïques misérabilistes qui couronnent désormais chaque attentat commis par les infidèles et chaque disparition parmi ceux qui sont considérés comme de grands hommes. Notre peuple essaie de se raccrocher à ce qu'il connaît encore, si peu, de ses racines. Il a signé son arrêt de mort en condamnant son Roi. Tandis qu'il violait les tombes royales et princières, qu'il déterrât et démembrait les cadavres, il procédait à son propre ensevelissement.

« Dies irae »

Dies irae... Ensevelissement d'un pays, d'une Tradition, d'un Trône, d'un Autel, d'un Monde. Notre pauvre et douce France n'a cessé depuis d'être déchevelée par les démons. Les appels à la conversion plusieurs fois répétés, notamment à La Salette, n'y font rien. Nous regardons impassibles la Sainte Vierge en pleurs, Elle qui couvre de son manteau de miséricorde notre terre ancestrale.

Alors ne nous étonnons pas que des fléaux nous déciment depuis deux siècles : les guerres napoléoniennes laissant la France exsangue après la terreur révolutionnaire, la Commune suivant la défaite de Sedan ; et puis les hécatombes de la Grande Guerre, de la Seconde Guerre mondiale, les massacres de l'épuration, le corps de nos officiers d'élite saigné à blanc en

Indochine ; la révolution de 1968 qui bouleversa le peu de mœurs qui subsistaient en cette V^e République qui accumule les lois iniques, ne respectant ni les enfants à naître, ni les agonisants, ni le mariage selon la loi naturelle... Le 21 janvier 1793, avec la tête de notre souverain, roulèrent à terre toutes les grandeurs de notre royaume sur terre, images, certes imparfaites, mais images tout de même, du Royaume vers lequel nous tendons tous, sinon nous ne serions pas dans cette église aujourd'hui à prier pour le repos de l'âme d'un mort, un simple fils de la terre, couronné, mais paraissant dans la nudité du baptême devant le divin Père, juge et miséricorde.

Nous ne sommes pas ici pour un hommage. L'Église n'a que faire des congratulations mondaines. Dans sa liturgie des défunts, elle dirige tous nos sens vers les fins dernières, nous invitant à contempler notre propre mort et à nous y préparer.

« Sacrifice »

Le roi avait rédigé en décembre 1792 son testament qui n'est que pardon et humilité. Le fils de la terre y est déjà fils du ciel. Il refuse toutes les manœuvres pour le délivrer qui pourraient faire couler le sang d'un seul de ses sujets. Le 19 janvier, il relit une nouvelle fois le récit de la mort de Charles I^{er} et rédige un logogriphe laissant apparaître le mot « sacrifice ». Parmi les rares demandes que lui accorda la Convention – nerveuse et inquiète face au royal prisonnier tout habitué de paix intérieure –, figure l'autorisation de recevoir l'aide spirituelle de l'abbé Edgeworth. Alors qu'il vient de faire ses adieux à sa famille, de rappeler de nouveau au jeune Dauphin ses devoirs religieux et celui de pardonner à ses bourreaux, tandis que la Reine défailait à son départ, il avoue à l'Abbé : « Ah ! Monsieur, quelle entrevue que celle que je

Messe de Requiem pour le roi Louis XVI, homélie

viens d'avoir ! Faut-il que j'aime et que je sois si tendrement aimé ? Mais c'en est fait, oublions tout le reste pour ne penser qu'à l'unique affaire de notre salut ; elle seule doit en ce moment concentrer toutes mes affections et mes pensées ».

Il se confessa et grâce à un privilège arraché par l'Abbé aux commissaires qui le surveillaient, il put entendre la messe et communier à six heures de l'aurore du 21 janvier.

Cette messe était une messe identique à celle célébrée aujourd'hui, bien qu'elle ne fût pas de requiem. Voilà pour nous le moyen béni d'être en union et en communion avec toutes ces générations de fidèles qui nous ont précédés et qui ont prié avec les mêmes formules intangibles. La messe ne s'acheva-t-elle pas, de mystérieuse façon, sur cet échafaud entouré par une foule partagée entre la furie et les pleurs ? Si la mort est la dernière messe de chaque prêtre, elle l'est aussi du souverain qui se sacrifie pour son peuple l'ayant trahi et renié. « Faites ce que vous voulez, je boirai le calice jusqu'à la lie », murmura le

Roi aux bourreaux.

Le terrible témoignage

Mes chers frères, les trompettes des épouvantements suprêmes retentissent dans le Ciel à chaque fois qu'un innocent est mis à mort. Le Jugement dernier n'est pas une fable pour enfants. Que la mort de notre Roi, homme imparfait et pécheur comme tout un chacun, mais juste et bon, ne soit pas pour nous un sujet de nostalgie mondaine mais fasse grandir en notre âme le désir de mourir comme lui en fils de l'Église.

Chaque siècle porte en lui, en son milieu, un ravin creusé par le torrent du sang des innocences égorgées. Destin extraordinaire, honneur insigne que d'être ainsi marqué par Notre Seigneur pour participer au banquet des élus. Notre pays doit se préparer spirituellement à connaître de nouveau une telle hécatombe, car le fléau de l'islam déferle sur la Fille aînée de l'Église avec la complicité de tous les politiques et la lâcheté des clercs. Nous ne pourrions pas échapper à ce terrible témoignage, même si nous bandons nos yeux et refusons de regarder la réalité.

La raison moderne a la haine du Surnaturel. Nous aimons contempler les saints et les martyrs sur les fresques des coupes car alors ils sont très éloignés de nous et ne risquent donc point de nous emporter dans leur envol. Le dix-huitième siècle fut un siècle petit dans tous les sens du terme, et encore plus en sainteté après l'éclat du dix-septième siècle, le Grand Siècle. Notre siècle lui ressemble en bien des points. Il fallut la Révolution pour que surgissent alors des martyrs par myriades, dans la paysannerie, le petit peuple, l'aristocratie, le clergé. Cette purification était nécessaire. L'aplatissement universel et contemporain des âmes ne peut que déboucher sur un épilogue identique. Un épilogue annonciateur d'une renaissance. Alors préparons nos armes spirituelles, comme le Roi à la veille de son exécution. Ne soyons pas surpris sans huile dans nos lampes. Ce monde va avoir besoin de notre lumière.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

P. Jean-François Thomas, s.j.

La stratégie américaine à l'origine du rapprochement Russo-Chinois

Quand éclata en 2011 la rébellion contre le régime baasiste, la Russie, alliée de l'Iran chiite et de la Syrie, apporta son soutien au président Bachar el Assad, tandis que les États-Unis, alliés de l'Arabie saoudite sunnite (ennemie des chiïtes), ralliaient le camp adverse.

L'obsession américaine d'affaiblir la Russie

Afin d'affaiblir la Russie, les États-Unis ont entrepris de réduire son espace géostratégique en tentant de soustraire l'Ukraine à son influence et de la faire basculer dans celle de l'Europe occidentale. L'Union européenne, venue en appui des États-Unis, y a vu l'opportunité de capter la main-d'œuvre à bon marché et les

consommateurs ukrainiens en les détachant de la Communauté des États indépendants au moyen d'un accord de libre-échange. Ce second objectif a été atteint mais il a imposé de renverser par deux fois le président élu Viktor Ianoukovytch, hostile à l'accord avec l'UE et favorable au maintien de l'Ukraine dans l'espace de libre-échange de la CEI¹.

¹ John J. Mearsheimer : « Elites in the United States and Europe have been blindsided by events only because they subscribe to a flawed view of international politics. They tend to believe that the logic of realism holds little relevance in the twenty-first century and that Europe can be kept whole and free on the basis of such liberal principles as the rule of law, economic interdependence and democracy. » Why the Ukraine Crisis is the West Fault., Foreign Affairs, September/October 2014 Issue.

La stratégie américaine à l'origine du rapprochement Russo-Chinois

Le président Ianoukovytch fut une première fois contraint à la démission en 2004, peu de temps après son élection, par un mouvement dit « révolution orange » dont l'égérie était Ioulia Tymochenko. De nouvelles élections portèrent au pouvoir des partisans de l'accord avec l'UE, Ioutchenko à la présidence, Tymochenko comme Premier ministre.

Réélu en 2010, Ianoukovytch refusa, en novembre 2013, de donner suite à l'accord avec l'UE, et dut faire face à une insurrection dite de l'Euromaidan, activement appuyée par John Kerry, secrétaire d'État américain, John Baird et Guido Westerwelle, ministres des Affaires étrangères du Canada et de l'Allemagne, venus sur place apporter leur soutien aux insurgés². Victoria Nuland, secrétaire d'État adjoint, synthétisa la position de Washington dans une apostrophe à l'ambassadeur américain en Ukraine³. Euromaidan atteignit son but avec la destitution du président Ianoukovytch par la Rada, le parlement ukrainien, en février 2014. Il fut remplacé à titre provisoire par le président pro-européen de la Rada, Oleksandr Tourtchy-nov.

Le 11 mars 2014, la déclaration d'indépendance de la Crimée — rattachée à l'Ukraine depuis 1954 — entraîna, le 17 mars, le premier volet des sanctions économiques de l'Union européenne contre la Russie⁴, auxquelles s'ajoutèrent les sanctions nationales, dont la décision française d'annuler la vente à Moscou des bâtiments de

projection et de commandement Mistral.

Le 7 juin 2014, Petro Porochenko — un proche de Ioutchenko et de Timochenko —, financier de la « révolution orange », était élu président. Il signait le 16 septembre suivant le traité de libre-échange UE-Ukraine. En riposte, le 15 décembre 2014, la Russie suspendait l'adhésion de l'Ukraine à l'espace de libre-échange de la CEI.

La précipitation des événements au Moyen-Orient allait ramener la Russie dans le jeu diplomatique et stratégique régional. L'État islamique devenait en effet l'ennemi prioritaire de la France après les attentats parisiens de janvier 2015. Or, il était également combattu par la Russie venue appuyer le régime de Damas. La signature, le 14 juillet 2015 à Vienne, de l'accord nucléaire avec l'Iran⁵, allié de la Russie, ouvrait à Téhéran la perspective d'une réintégration dans la communauté internationale, accord qui n'aurait pu, affirme le président des États-Unis, être mené à bien sans l'appui de la Russie⁶. Moscou appuya la signature de l'accord nucléaire iranien car il allait dans le sens de ses intérêts en lui offrant l'opportunité de renforcer son influence au Moyen-Orient. Cette opportunité, dont bénéficiait également Pékin, consolidait du même coup la convergence Moscou-Pékin⁷.

Cependant, l'effondrement des cours du pétrole, venu en 2015 s'ajouter aux sanctions de l'UE, plongea la Russie dans la récession⁸. Le baril de Brent, côté 110 dollars en juillet 2014, chutait à 50 dollars en janvier 2015 et à 30,61 le jour de la signature de l'accord nucléaire iranien à Vienne⁹. Le pétrole et le gaz représentant 60 % des exportations de Moscou, la chute des cours — le baril russe se vendait 36,42 dollars en décembre 2015 — entraîna une perte de valeur du rouble de 59 % face au dollar¹⁰. La récession prenait alors une telle ampleur que la quête de devises hâta la signature de contrats d'exportation réclamés par la Chine et demeurés jusque-là en attente, tels l'accord gazier russo-chinois et la vente à Pékin du chasseur multirôles Sukhoi SU-35.

La nouvelle alliance russo-chinoise

L'appui chinois apporté à Moscou pendant la crise ukrainienne, ajouté à la récession russe, emportèrent la décision. La Chine s'est en effet abstenue, avec le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud, de voter la résolution 68/262 de l'Assemblée générale de l'ONU du 27 mars 2014 sur l'intégrité territoriale de l'Ukraine et le rejet du référendum de Crimée. Entre juillet et septembre 2014, Pékin a augmenté de 45 % ses importations de pétrole russe, au moment où celles-ci diminuaient de 20 % vers l'Europe¹¹.

Le premier bénéfice qu'en a

2 <http://www.cf2r.org/fr/editorial-eric-denece/1st/ukraine-le-monde-en-vers.php>

3 « Fuck the UE », <http://www.bbc.com/news/world-europe-26079957>

4 http://europa.eu/newsroom/highlights/special-coverage/eu_sanctions/index_fr.htm

5 <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-33518524>

6 « We would have not achieved this agreement had it not been for Russia's willingness to stick with us and the other P5-Plus members in insisting on a strong deal », « Obama vows to defend Iran deal », *New York Times* 2015-07-15.

7 The Moscow — Beijing-Tehran Axis, *The Wall Street Journal*, 4 août 2015.

8 Anna Andrianova : « Russian Economy Shrinks Most Since 2009 as Oil Prices Sink. » <http://www.bloomberg.com/news/articles/2016-01-25>

9 prixdubaril.com

10 www.themoscowtimes.com

11 Jamestown Foundation, « Without Lips Teeth Feel the cold ? Chinese Support for Russia in the Ukraine Crisis », *China Brief*, Volume 15, Issue 4, February 20, 2015.

La stratégie américaine à l'origine du rapprochement Russo-Chinois

tiré Pékin a été l'accord gazier signé par le président Poutine le 8 mai 2015 à Pékin. Cet accord assure à la Chine, à partir de 2018 jusqu'en 2047¹² une livraison annuelle de 30 milliards de mètres cubes, soit plus de la moitié des 53 milliards importés en 2014¹³. C'est stratégique pour Pékin car cela rendra la Chine moins dépendante des voies maritimes empruntant le détroit d'Ormuz puis le golfe d'Aden et les détroits de Malacca ou de la Sonde.

Le grand rival de Pékin pour l'obtention du gaz russe était le Japon, premier importateur mondial avec 122 milliards de mètres cubes en 2014. Mais, d'une part, Tokyo, allié des États-Unis, avait soutenu ceux-ci durant la crise ukrainienne ; et d'autre part, un contentieux portant sur deux îles de l'archipel des Kouriles du Sud l'opposait à Moscou depuis 1945.

En contrepartie de son choix chinois, la Russie compte sur l'appui de Pékin pour contrer une éventuelle revendication nationaliste japonaise dans l'espace maritime des Kouriles. Pékin pourra compter sur la réciprocité russe face aux revendications japonaises en mer de Chine orientale, où les huit îles inhabitées constituant l'archipel des Senkaku-Diaoyu¹⁴ sont revendiquées à la fois par la Chine et le Japon.

La Chine considère le Japon comme l'agent principal de l'en-

cerclement dont elle serait l'objet de la part des États-Unis¹⁵. Pour Pékin, Tokyo permet aux États-Unis de perpétuer leur influence en Asie orientale. Défaire le lien États-Unis/Japon reviendrait à faire tomber celui-ci dans l'orbite chinoise et pourrait être la grande ambition diplomatique et stratégique chinoise à moyen terme. Seuls Taiwan et la Corée, plus faibles, la sépareraient encore d'une suzeraineté effective sur sa périphérie, c'est-à-dire les mers de Chine, du Sud et de l'Est, et leurs États riverains. Le concept de « *Top Level Design* » (*dingceng sheji*) a pour fonction d'aligner la diplomatie au plus près de l'objectif stratégique prioritaire qu'est désormais devenu l'établissement de cette suzeraineté chinoise sur sa périphérie¹⁶.

La politique chinoise de vassalisation des États riverains se heurte au soutien apporté par les États-Unis à plusieurs d'entre eux, avec lesquels ils ont signé des traités de défense (Japon, Philippines, Corée du Sud) et aux moyens militaires déployés dans la région, c'est-à-dire la VII^e flotte. Pékin a, pour y faire face, élaboré une stratégie de déni d'accès reposant sur un large éventail de moyens : sous-marins de la base de Sanya, au sud de Hainan ; flotte de surface composée de 29 destroyers et 53 frégates en voie de modernisation ; 93 navires d'attaque rapides « Houbei », armés de missiles antinavires et de radars transhorizon supposés capables de mettre à mal les systèmes de défense antimissiles

Aegis des bâtiments américains ; missiles sol-air, dont une batterie de Hongqi-9, à longue portée et très haute altitude, désormais installée sur au moins une île, Woody Island¹⁷, de l'archipel des Paracels ; et peut-être de missiles balistiques antinavires (ASBM).

La flotte chinoise compte un porte-aéronefs, le Liaoning (ex Varyag ukrainien), mais celui-ci n'est pas encore doté de catapulte pour les avions, ni d'un groupe d'escorte, c'est-à-dire de bâtiments de surface de défense anti-aérienne (AA), de lutte anti-sous-marine (ASM), et d'un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) capables de naviguer et de combattre ensemble. C'est donc dans la défense aérienne de la flotte et l'appui aéronaval que résident les principales faiblesses de cette stratégie de déni d'accès¹⁸. Par ailleurs, l'appropriation chinoise de la plus grande partie de la mer de Chine du Sud, proclamée en 1992¹⁹, nécessite, pour rendre effective cette appropriation, des moyens militaires nécessaires au contrôle d'une superficie de 2,25 millions de kilomètres carrés et son espace aérien. Le chasseur multirôles russe Sukhoi SU-35 répond à ces exigences. Pékin démarchait Moscou depuis 2010 afin de parvenir à l'acquisition²⁰ de plusieurs appareils. La réticence de Moscou était d'ordre économique, la Chine ayant pour habitude de copier sans licence les appa-

17 <http://warisboring.com/articles/chinas-island-missiles-can-effectively-shut-out-the-u-s-air-force/>

18 Rapport annuel du service canadien du renseignement et de la sécurité, septembre 2015, www.scrs-csis.gc.ca

19 Law of the People's Republic of China on the Territorial Sea and the Contiguous Zone, www.asianlii.org/cn/legis/cen/laws/lotprocottsatz739/

20 Peter Wood, « Why China Wants the SU-35 », *China Brief*, Volume 13, Issue 20, October 10, 2013.

12 Lucy Hornby : « China and Russia Set to Finalize Gas Deal », *Financial Times*, 8 mars 2015.

13 Natural Gas Imports Country Comparison Top 20, www.indexmundi.com

14 Il est situé à 220 miles nautiques (410 kilomètres) à l'ouest de l'île d'Okinawa et à 100 miles nautiques (186 kilomètres) de la pointe nord de Taiwan.

15 JamestownFoundation, « Diaoyu-Shenkaku Crisis Tests Resilience of Beijing's Japan Diplomacy », *China Brief*, Volume 12, issue 17, 7 September 2012.

16 Jamestown Foundation, « Diplomacy Work Forum : Xi steps Up efforts to Shape a China-Centered Regional Order », *China Brief*, Volume 13, Issue 22, November 7, 2013.

La stratégie américaine à l'origine du rapprochement Russo-Chinois

reils russes, puis de les vendre, concurrençant ainsi les originaux à l'exportation²¹, tel le SU-27 reproduit en J-11. L'appui chinois dans l'affaire ukrainienne et la récession russe ont, comme pour l'accord gazier, emporté la décision. La Chine ne disposant pas encore d'appareils de ravitaillement en vol, le principal avantage du SU 35 réside dans son rayon d'action dû à sa grande capacité d'emport de carburant²².

Le SU-35 basé à terre aura un rayon d'action de 3 600 kilomètres sans réservoirs supplémentaires et de 4 500 kilomètres avec réservoirs, ce qui lui permettra d'atteindre tous les points de la mer de Chine méridionale et au-delà. Il pourra y demeurer en patrouille le temps nécessaire pour dissuader

toute tentative d'action aérienne d'un autre acteur régional — vietnamien ou philippin — ou, si une telle action était tentée, d'intercepter leurs appareils²³ et même de neutraliser leurs bâtiments de surface. Le SU-35 va fournir à la Chine une supériorité, sinon une suprématie aérienne durable, dans le conflit qui l'oppose à ses rivaux régionaux, en plaçant ceux-ci dans l'incapacité d'empêcher une présence régulière des forces aériennes chinoises. Cette suprématie va permettre à Pékin de franchir un pas de plus vers le fait accompli de son appropriation de la mer de Chine méridionale, condition de l'établissement d'un ordre régional sinocentré.

Le régulateur mondial américain est actif aux deux extrémités du Rimland²⁴ : en s'engageant dans le conflit ukrainien — bien que la Russie ne constitue pas une menace pour eux —, les États-Unis ont précipité le rapproche-

ment sino-russe qui a entraîné le renforcement du dispositif militaire de leur adversaire extrême-oriental, la République populaire de Chine, laquelle est particulièrement déterminée à s'opposer à l'hégémonie américaine. Cette détermination chinoise est alimentée par une solide culture de défense, aux antipodes de la stérilisante culture de repentance européenne, ainsi que l'illustre le slogan inscrit sur le tableau noir ou numérique de toutes les écoles chinoises : *Wu wang guo chi, qiang wo guo fang* (« N'oublions jamais les humiliations subies par notre nation : renforçons notre défense nationale ! »)²⁵.

François-Yves Damon

(24/02/2016)

21 China's Military Built with Cloned Weapons, www.news.usni.org/2015/10/27/chinas-military-built-with-cloned-weapons

22 « Developers refer the Su-35 as 4 ++ generation fighter. It is a very fast and highly maneuverable fighter with very long range, high altitude capability and heavy armament. It poses great threat to Western 4 + generation fighters. Its large and powerful engines give it ability to supercruise for a long time. Also its engines allow to reach supersonic speeds without using an afterburner. Engines have a three-dimensional thrust vectoring and make this aircraft very maneuverable. » www.military-today.com/aircraft/top_10_fighter_aircraft.htm

23 Les Philippines sont totalement dépourvues de chasseurs de dernière génération, l'armée de l'air vietnamienne est mieux équipée : 140 Mig 21, 12 SU-30, 6 SU-27, 38 Su-22 (Janes's World Air Forces 2014, consulté au CEDM, Centre de documentation de l'École militaire).

24 Ensemble régional constitué selon le géopoliticien américain Nicholas Spykman (1893-1943) de l'Europe occidentale, du Proche et Moyen-Orient ainsi que de l'Extrême-Orient.

Source :

<http://www.cf2r.org/fr/notes-actualite/la-strategie-americaine-origine-du-rapprochement-russo-chinois.php>

Avec l'aimable autorisation du Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R)

25 Zheng Wang, *Historical Memory in Chinese Politics and Foreign Relations*, Columbia University Press, 2012.

La Révolution de 1830, ou le triomphe du capitalisme contre le bien commun, par Bonald

Lors de la révolution de 1830, la haute bourgeoisie et sa prostituée de toujours – la presse – couronnent l'usurpation de la famille cadette d'Orléans avide de pouvoir. C'est oublier que l'autorité du roi, sa légitimité, ne reposent ni sur les lobbies – qui représentent autant d'intérêts privés –, ni sur l'opinion artificielle des médias. En France, le roi est désigné par la loi : l'aîné mâle est le successeur nécessaire, aussi le roi a-t-il tout intérêt à réaliser le bien commun en rendant la justice et en assurant le développement harmonieux d'un pays qu'il souhaite naturellement léguer à son fils, en paix et florissant. Ainsi, les princes légitimes constituent-ils le plus formidable obstacle aux appétits d'enrichissement des libéraux qui prônent – au nom de la loi darwiniste du marché –

La Révolution de 1830, ou le triomphe du capitalisme contre le bien commun, par Bonald

la liberté du fort d'asservir le faible. Bonald présente, avec une rare clairvoyance, les conséquences toujours actuelles de l'argent-roi :

- ***Le grand commerce, non contrôlé par l'État, réduit les personnes à l'état de consommateurs. L'argent des actionnaires prime désormais sur la politique et le bonheur des peuples.***
- ***La grande industrie, non contrôlée par l'État, se nourrit de l'esclavage d'une population misérable (le prolétariat) pour produire ce que le consommateur achète. Ainsi importe-t-elle des cohortes d'étrangers, corvéables à merci et jetables, sans se soucier que ces malheureux, sans racines et hétérogènes, constituent une source d'instabilité pour le pays, proies choisies de tous les fanatismes idéologiques ou religieux.***

Est-ce donc un hasard si les gouvernements libéraux-socialistes s'acharnent à exterminer la population enracinée des agriculteurs au nom du libre-échange ? Les paysans étant les seuls – nous dit Bonald – à être indispensables au pays, parce qu'ils le nourrissent...

Ce texte est tiré du livre Louis de Bonald, Réflexions sur la révolution de 1830 et autres inédits, présentés et annotés par Jean Bastier, Éditions Duc/Albatros, Paris, 1988, p.83-86.

La presse, instrument de domination de la bourgeoisie révolutionnaire

Le commerce et l'industrie ont fait la révolution de Juillet, la presse, sans doute, y a puissamment contribué, mais la presse aussi est une spéculation d'industrie et un

objet de commerce, et c'est uniquement pour soutenir cette industrie et son commerce qu'elle a fait la révolution. Il est donc permis d'examiner les titres du commerce

à une si haute mission que celle d'une révolution de gouvernement, et les droits qu'il a de prendre le pas sur les institutions publiques et politiques.

Quand la bourgeoisie proclame la liberté

Le commerce, affranchi de l'autorité politique, perçoit un impôt direct en profitant de la détresse publique

Le commerce, quelque étendu qu'il soit, n'a affaire qu'aux particuliers, et n'est l'affaire que de particuliers. Que le détaillant vende à livres et onces¹ le sucre et le café aux consommateurs, que le négociant fasse venir des bâtiments chargés de sucre et de café pour les détaillants, l'un et l'autre sont au service des particuliers, commandés et payés par eux, et ne servent pas l'État qui ne consomme ni sucre ni café. Les droits que payent ces objets à leur entrée sont un impôt payé par les consommateurs et se confondent avec les autres subsides.

Ceux qui se livrent à ces spéculations sont assurément des hommes très estimables s'ils les font avec bonne foi sans trop profiter

de la détresse publique ; mais la profession en elle-même n'a rien d'honorable car il n'y a de service honorable en politique que le service du pouvoir public, politique ou religieux ; aussi les Romains, justes appréciateurs de tout ce qu'il y a de noble et d'honorable dans les diverses professions, abandonnaient le négoce à leurs affranchis et l'industrie à leurs esclaves.

Le libéralisme, ou la mort de l'autorité politique, ou le fort libre d'asservir le faible.

On se plaint avec raison de la ruine du commerce, mais peut-être faut-il en chercher la cause dans le commerce lui-même ; ce ne sont pas quelques fortunes colossales – qui écrasent et humilient le petit commerce – qui font pour l'État la prospérité du commerce, c'est un grand nombre de fortunes médiocres qui répandent une aisance générale.

Autrefois un commerçant enrichi s'efforçait de quitter le com-

merce pour acheter une charge et passer dans l'État public, il faisait ainsi place à d'autres commerçants qui, délivrés de cette concurrence, travaillaient avec plus de succès à faire leur fortune pour quitter à leur tour le commerce et faire place à d'autres.

Aujourd'hui, le commerçant enrichi veut s'enrichir encore et ne voit point de terme aux progrès de sa fortune. Il y a telle ville où un riche négociant est le tyran des plus petits commerçants qui ne peuvent faire aucune spéculation qu'ils ne soient devancés par un homme à qui une immense fortune et des relations étendues donnent les plus grands avantages ; et si, par la constitution de l'État, ces mêmes hommes sont revêtus de fonctions publiques avec lesquelles et même à la faveur desquelles ils continuent leur commerce, s'ils peuvent être députés ou pairs et rester banquiers ou fabricants, on sent qu'il n'est plus possible de lutter contre une si redoutable concurrence.

¹ Livres et onces sont des anciennes unités de masse (N.D.L.R.)

La Révolution de 1830, ou le triomphe du capitalisme contre le bien commun, par Bonald

Cet empressement à quitter le commerce lorsqu'on avait fait une fortune honnête et suffisante avait un grand avantage en morale et en politique.

- En morale, en ce qu'il met-

tait un frein à la cupidité qui ne dit jamais c'est assez ;

- En politique, en ce qu'il empêchait l'accumulation de fortunes mobilières qui, toutes, poussent à la démo-

cratie, aident aux révolutions, et nous en avons vu la preuve, et cependant tendent à détruire cette égalité dont les démocraties sont si jalouses.

Anciens grands propriétaires terriens et gros commerçants révolutionnaires

Et qu'on ne compare pas les grandes fortunes territoriales aux grandes fortunes du commerce.

- La plus grande fortune territoriale ne nuit pas aux plus petites qui l'entourent.
- Le grand propriétaire a souvent besoin des services de ses voisins et leur en rend à son tour.
- Ceux-ci vendent leurs denrées comme il vend les siennes.
- Si le grand propriétaire introduit dans ses terres quelque nouvelle culture, quelque nouveau procédé, comme tout est

public en agriculture, le plus petit propriétaire profite de l'exemple ;

- si le grand propriétaire ne travaille pas lui-même, il fait exploiter ses terres par ses domestiques ou ses fermiers.

Mais le gros commerçant ne confie pas à d'autres le secret de ses spéculations et cherche à découvrir le secret de celles des autres et à leur en enlever le bénéfice.

On s'attache à traiter les propriétaires du sol d'hommes oisifs.

En fait, ce sont les seuls qui soient utilement occupés, qu'ils travaillent eux-mêmes, ou par leurs domestiques ou leurs fermiers, et ils produisent les choses les plus nécessaires à la subsistance des hommes (le blé, le vin, la laine...) qui sont plus nécessaires que les dentelles et autres... et si le plus grand propriétaire de tous est oisif parce qu'il ne met pas lui-même la main à la charrue ou à la bêche, le plus riche fabricant qui ne fait pas lui-même courir la navette ou promener l'aiguille sur le métier, n'est pas plus occupé.

Du commerce présenté comme paradigme de l'union des peuples

L'agriculture unit les hommes, le commerce – non contrôlé par l'autorité politique – les entasse

On a parlé du commerce comme d'un lien universel entre les peuples, rien de moins juste.

- L'agriculture qui disperse les hommes dans les champs réunit les hommes sans les rapprocher.
- Le commerce qui les entasse dans les villes les rapproche sans les réunir car rien ne les divise comme la poursuite de la fortune par les mêmes moyens et dans la même carrière ; et désormais il y aura entre les États plus de guerres pour des jalousies de commerce que pour des extensions de territoire.

On ne voit donc, ni dans la profession du commerce, ni dans l'apprentissage qu'elle exige ou les connaissances qu'elle suppose,

rien qui ait quelque rapport avec les doctrines politiques ; l'on a pu se convaincre que des négociants très éclairés sur leurs affaires n'avaient pas des idées justes en politique et rapportaient tout trop exclusivement à leur profession, et nous en avons vu de mémorables exemples.

L'agriculture nourrit les hommes, l'industrie – non contrôlée par l'autorité politique – les rend indigents.

Les gouvernements voient dans l'industrie la subsistance assurée de la population indigente, mais ils ne font pas attention que l'industrie commence par créer cette population.

- La force productive de la terre trouve des bornes dans l'étendue du sol, dans sa fertilité, dans l'état des saisons, etc.
- La production industrielle n'en a pas plus que la force généra-

trice des hommes, et les hommes peuvent beaucoup plus produire d'ouvrages de leurs mains que la terre de denrées.

L'agriculture nourrit tous ceux qu'elle fait naître, l'industrie en fait naître plus qu'elle n'en peut nourrir et l'industriel, plus tôt usé que l'agriculteur, moins économe et surtout moins tempérant, ne peut vivre que d'aumônes dès qu'il ne peut plus travailler.

Les espérances de vie de l'agriculteur et de l'ouvrier vers 1830.

L'agriculteur, en général, à l'âge de 12 ans peut compter sur 40 ans de vie.

L'industriel au même âge ne vivra que 20 ans, il se marie dès qu'il a fini son court apprentissage, il meurt jeune et laisse sa femme et ses enfants à la charge du public. C'est le superflu de la population industrielle qui peuple les

La Révolution de 1830, ou le triomphe du capitalisme contre le bien commun, par Bonald

hospitaux, les bagnes, les maisons de détention et de correction*.

L'industrie soumise à la seule loi du marché entraîne la prolétarisation des populations et la dépendance du pays.

La partie agricole est le peuple de l'État, la partie industrielle en est la populace ; de là quand l'industrie prospère, une population toujours croissante ; quand elle décline, même par son excès, cette

* N.D.L.R. Bien avant le socialisme, l'effroyable misère des ouvriers de cette époque scandalisait le successeur légitime des rois de France : Henri V (le comte de Chambord) qui écrit en 1865 sa fameuse lettre sur les ouvriers, véritable manifeste pour le droit d'association de défense des ouvriers et la constitution de mutuelles de protection interdites par la Révolution au nom de l'égalité. Depuis 1791 en effet, la loi Le Chapelier interdisait aux ouvriers le droit de corporation et le droit d'association, les livrant sans défense à une bourgeoisie révolutionnaire sans scrupule.

population qui n'a pas de racine dans le sol accable l'État de ses besoins et de sa turbulence.

Cet effet est plus prompt et plus sensible aujourd'hui que chaque pays voudrait, s'il pouvait, travailler pour le globe entier. L'industrie dans chaque pays est ainsi à la solde des nations étrangères et quand leurs besoins diminuent, que la consommation s'arrête, ces mêmes ouvriers restent à la charge de leur pays. La ville de Lyon qui travaillait presque pour le monde entier a été la première troublée par cette population d'ouvriers qu'on peut dire exotique.

L'industrie n'a pas le souci du sort des prolétaires qu'elle emploie, mais laisse à l'État le soin de s'en occuper.

Heureux, je crois, le pays où l'industrie, marchant du même pas que l'agriculture, ne travaillerait comme celle-ci que pour son pays.

Autrefois les cotons des Indes, bruts ou ouvrés, étaient objets de contrebande, s'il y a aujourd'hui en France 500 mille hommes employés à cette fabrication, c'est à peu près comme si on y avait en même temps importé 500 mille Indiens : il ne faut pas oublier que toute nouvelle industrie est une cause de nouvelle population et qu'elle sert bien plus à occuper et à nourrir la population qu'elle produit que celle qui était née avant l'introduction de la nouvelle industrie.

Ce serait une grande question d'économie politique de calculer si ce qu'un État peut gagner par cette industrie cosmopolite qui présente ses produits sur les marchés du monde entier, compense les dépenses qu'il est obligé de faire pour nourrir, entretenir et contenir cet excédent de population d'enfants, de vieillards et trop souvent de malfaiteurs dont l'industrie le surcharge.

Plaidoyer pour un développement harmonieux

Garde à la croissance non contrôlée d'une industrie libre de mettre en concurrence profit et précarité, voire profit et vie humaine.

On peut remarquer que les inventions modernes de l'industrie tendent à employer les forces mortes de la matière bien plus que les forces vives de l'homme et des animaux. Les machines à vapeur, les chemins de fer, les mécaniques de toute espèce économisent les hommes, dont on ne saura bientôt plus quoi faire, et les chevaux dont on n'a pas assez, les chevaux, première richesse mobilière d'une nation agricole et militaire, qui se vendront moins s'ils sont moins employés et qu'on n'élèvera pas s'ils se vendent moins.

Il est bien à désirer qu'on prévienne les nombreux accidents qu'occasionne la vitesse, on peut dire foudroyante, des mouvements par la vapeur. Fait-on attention qu'un bateau à vapeur est la machine qui met à la fois plus de vies d'hommes à la disposition d'un seul homme et à la merci d'une distraction, d'une maladresse ou de peu d'expérience et d'habileté, sans compter les défauts de la machine elle-même auxquels il paraît qu'on n'a pas trouvé encore de remède assuré. Un des derniers *Rénovateurs*² rapporte l'explosion ou l'incendie de deux bateaux à vapeur en Amérique dont l'un perdit trente hommes et l'autre qua-

rante. Il en périt moins dans un combat sur mer entre deux frégates*.

De la préservation d'un service public équitable

Que le gouvernement fasse attention que les inventions merveilleuses des arts rompent l'égalité

* N.D.L.R. Dans la logique des paragraphes précédents, Bonald pointe du doigt l'antagonisme entre la nécessité impérative de marges de profit réalisées par les marchands qui exploitent des inventions modernes sans un contrôle rigoureux de l'État.

• Qui protège en effet les personnes ? quand les élus des parlements démocratiques se laissent acheter par les grandes multinationales pour obtenir les concessions des produits pharma-

² Bonald collaborait au *Rénovateur*, ce fut son ultime activité publique.

La Révolution de 1830, ou le triomphe du capitalisme contre le bien commun, par Bonald

suite note de la page précédente

ceutiques, des semences transgéniques, des fertilisants chimiques ou autres pesticides ?

- Quelle confiance accorder à ces instances supra-nationales et anonymes quand – corrompues par les firmes marchandes axées sur le seul le bénéfice de l'actionnaire – elles votent pour la libéralisation de la culture, de l'agriculture, de l'élevage industriel, de la production de l'énergie ou des transports, sacrifiant l'identité des peuples, la santé des personnes, l'outil de travail et le service public ?

Qu'on est loin alors de ce souci constant et tellement naturel du roi, de transmettre à son fils un pays où règne une paix harmonieuse et prospère pour le bien de tous.

que la nature avait établie entre les diverses parties d'un même État.

Toutes les provinces, grandes ou petites, riches ou pauvres, avaient par exemple des routes royales, départementales, vicinales, mais toutes ne pouvaient pas avoir ni bateaux à vapeur, ni chemins de fer qui transportent avec une incroyable rapidité les hommes et les marchandises ; et les grandes routes sont bien plus utiles aux pays qui ont des denrées à exporter qu'à ceux qui en reçoivent par l'importation : et par exemple les farines et les vins du

Languedoc si abondants empêchent dans les pays voisins la vente des mêmes denrées moins abondantes en quantité, moins bonnes en qualité, mais dont les habitants se contentent.

Cela peut expliquer les douanes intérieures autrefois si communes. Chaque province cherchait comme l'État lui-même à défendre ses propres productions de la concurrence des denrées étrangères.

Louis de Bonald

Les « Lumières » à l'épreuve du réel

La philosophie des lumières a été déterminante dans le déclenchement de la Révolution française. Elle est à la base de la Déclaration d'indépendance des États-Unis... et son « universalisme » semble conduire au cosmopolitisme.

Le mouvement des lumières, courant de pensée culturel, philosophique, littéraire et intellectuel, tire son nom de la volonté de philosophes européens du XVIII^e siècle de combattre les ténèbres de l'ignorance par la diffusion de la lumière du savoir. Convaincus de constituer une élite au service des progrès du monde, ces philosophes se donnaient pour mission de combattre l'irrationnel, l'arbitraire, l'obscurantisme et la superstition censés être pour eux la marque des siècles passés. Ils entendaient ainsi procéder au renouvellement du savoir, de la morale et de l'esthétique, signes annonciateurs de temps qu'ils annonçaient nouveaux.

Dénonçant dans le même temps les religions et les tyrans, ils pensaient délivrer les hommes des forces obscurantistes qu'ils accusaient d'être génératrices de l'apparition du mal ; se détournant du

ciel, ils ne voulaient se consacrer qu'à ce seul monde, terrestre, qu'ils vénéraient comme le lieu dans lequel l'homme eût dû être heureux.

Rejetant les dogmes et les vérités révélées, la vocation de la religion à tout expliquer et à fournir les ultimes raisons, faisant fi des prières et de l'espérance chrétiennes, des cierges dans les églises et encore plus des mystères et des miracles, éloignés de toute idée chrétienne de purification par l'épreuve et encore plus de souffrance, de toute référence noble et martiale à l'héroïsme et à la gloire, ils rejetaient toute métaphysique et donc toute transcendance de Dieu précédant la réalité du monde.

La pensée rationaliste prenait le pas sur la pensée métaphysique, la matière sur l'âme. Car la philosophie des lumières place l'homme au centre du monde et entend œu-

vrer à son bonheur au nom d'un humanisme laïque. « *Le vrai philosophe, écrit Voltaire, défriche les champs incultes, augmente le nombre des charrues, occupe le pauvre et l'enrichit, encourage les mariages, établit l'orphelin. Il n'attend rien des hommes, mais leur fait tout le bien dont il est capable*¹. »

La nature humaine est ainsi réhabilitée maintenant débarrassée du péché originel, cette tare ontologique ; la seule recherche du bonheur individuel remplace la quête du salut de l'âme chrétienne. Et à la condamnation des passions succède leur apologie : Aristote et saint Thomas, ces deux géants de la pensée classique et chrétienne, balayés ensemble d'un trait de plume ! Des passions, l'homme ne

¹ Voltaire, *Œuvres complètes*, A. Ozanne, Paris, 1838, Volume 5, p. 197.

doit plus se détourner mais bien au contraire s'en nourrir et les satisfaire, s'y adonner... avec une seule limite, le bonheur d'autrui. Il s'agit donc d'une véritable révolution des esprits. À bas l'espérance chrétienne ! « *La vertu, écrit Voltaire, consiste à faire du bien à ses semblables et non pas dans de vaines pratiques de mortifications* ². »

« La mise en ordre » du réel

Tout l'effort des hommes est maintenant tendu vers l'unique utilité commune. La conception de la vie chez les philosophes des lumières est purement utilitariste, elle fait du bonheur le bien suprême au service duquel elle place le progrès des connaissances et la capacité de la raison humaine à ruiner les institutions, les conventions et les usages qui lui font obstacle. Elle révèle un individualisme forcené mêlé d'un optimisme fondamental : « *L'avancée de la science garantit la marche vers le bonheur* ³. »

Exaltant la nature, confiants dans la raison, optimistes envers l'histoire et certains du progrès de l'humanité, ils croient en la capacité de l'homme à se déterminer lui-même par la seule orientation de sa pensée. C'est le grand chamboulement qui est promis à l'apprenti-penseur : il n'est dès lors nulle autorité, nulle référence, nulle donnée acquise qui ne puisse être remise en cause à l'aune de la seule raison. « *Aujourd'hui nous recevons trois éducations différentes ou contraires : celle de nos pères, celle de nos maîtres, celle du monde. Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières* », écrit ainsi Montesquieu ⁴.

Dans son ouvrage, *Qu'est-ce que les Lumières*, E. Kant leur donne comme définition « *la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans la conduite d'un autre. On est soi-même responsable de cet état de tutelle quand la cause tient non pas à une insuffisance de l'entendement mais à une insuffisance de la résolution et du courage de s'en servir sans la conduite d'un autre. Sapere aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Telle est la devise des Lumières* ⁵. »

Équerre et compas sont les outils de l'apprenti-penseur arpentant le monde, l'index levé, mû par la certitude d'y faire des découvertes édifiantes et porteuses du progrès humain.

Délivré des contraintes théologiques et formelles, l'esprit humain est, enfin, libre d'échafauder les théories que lui inspire une nouvelle démarche de connaissances. Car la vérité vient du monde physique, de l'univers pratique ! Recourir à la raison expérimentale, voilà la clé !

L'expérience occupe une place centrale dans la théorie de la connaissance et le philosophe des lumières débute par l'observation, procède ensuite par analyse, par la comparaison, et finit par déduction par obtenir la théorie qui fonde à son tour l'expérience, la connaissance du réel. Connaître, c'est décrire, inventorier, ordonner, d'où l'importance du voyage et la préoccupation quasi obsessionnel-

le du tri, de la classification, de l'ordonnement des êtres et des choses, des phénomènes, de la construction de tableaux, bref, de la « mise en ordre » du réel ; ainsi procède Buffon dans les trente-six volumes de son *Histoire naturelle*. Ainsi procèdent aussi Diderot et d'Alembert dans leur *Encyclopédie*. Ainsi procède Condorcet dans sa *Synthèse de l'histoire de l'humanité* qui se veut un tableau historique des progrès de l'esprit humain.

Un progrès humain défini comme illimité

Dès lors, la raison expérimentale ne connaît plus de frontières et les lumières semblent annoncer une considérable ouverture du champ de la connaissance. La raison est, en effet, universelle : « *En se mettant à la place de tout autre* », le philosophe peut alors « *s'élever au-dessus des conditions subjectives et particulières* » de son point de vue propre, « *à l'intérieur desquelles tant d'autres sont comme enfermés, et à réfléchir sur son propre jugement d'un point de vue universel* ⁶ ». Il s'agit d'adopter ce que E. Kant nomme la « *pensée élargie* », pensée qui consiste à faire abstraction de sa propre opinion pour embrasser celle des autres et ainsi atteindre à « *l'universel abstrait* ».

En même temps que les sciences naturelles, les sciences de la vie et de la terre se développent : astronomie, médecine, anatomie, chirurgie, ingénierie, chimie. Les sciences humaines prennent une ampleur sans précédent : ethnologie, linguistique, psychologie, démographie, sociologie politique... Les découvertes scientifiques confortent la croyance des hommes des lumières dans un progrès

4 Montesquieu, *L'Esprit des lois*, première partie, livre quatrième, Chap. IV.

5 E. Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?* (M. Foucault), Éditions Bréal, Paris, 2004, p. 49.

6 E. Kant, *Critique de la faculté de juger*, Paris, Flammarion, 2015, p. lix.

2 Voltaire, *Poésies*, P. Dupont, Paris, 1825, p. 42.

3 http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/siècle_des_Lumières.

humain qu'ils définissent comme illimité. Elles sont le moteur de leur expansion. « *Il s'est fait depuis douze ans une révolution dans les esprits qui est sensible [...]. La lumière s'étend certainement de tous côtés* », écrit Voltaire en 1765⁷.

Après 1775, les lumières sont au zénith, elles se diffusent dans une opinion qui s'enflamme ; elles investissent toutes les places publiques. En 1770, l'abbé Raynal publie l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* qui connaît un très grand succès. Condorcet publie des brochures contre l'esclavage et pour les droits des femmes. Montesquieu, ses *Lettres persanes* et *l'Esprit des lois*, Voltaire, ses *Contes philosophiques* et *Lettres philosophiques* tandis que Diderot et d'Alembert président à l'*Encyclopédie*.

L'influence de ces écrits est considérable sur les événements de la fin du XVIII^e siècle. La philosophie des lumières a été déterminante dans la révolution française de 1789. Elle est à la base de la Déclaration d'indépendance des États-Unis et l'universalisme des lumières semble conduire au cosmopolitisme : le mouvement est intense en France, en Angleterre où il est connu sous le nom d'*Enlightenment* et en Allemagne (*Aufklärung*). Se nourrissant des progrès techniques, les lumières ne connaissent pas de frontières. Le mouvement imprègne très fortement la culture de certaines élites européennes, sa langue qui est le français supplante le latin comme langue universelle. Profitant du rayonnement dont la France bénéficie dans toute l'Europe depuis Louis XV, les lumières veulent

incarner le modèle de modernisme d'une France largement conquise à ses schèmes.

Convaincre les élites européennes

Pourtant, le mouvement demeure européen avant tout, produit presque exclusif d'une maturation des idées héritées d'une Renaissance qui voit l'enrichissement rapide d'une certaine bourgeoisie issu de commerces lointains qui ne concernent pas que les marchandises. Et encore, à l'intérieur de l'Europe même, la pensée des lumières n'a-t-elle entraîné qu'une partie des élites. En témoigne la traduction du terme dans les autres langues européennes, qui privilégiait toujours l'idée d'une « *illumination* ». Le cas de l'Angleterre est, à cet égard, instructif. Bien que né avant les lumières françaises, le mouvement outre-Manche n'a jamais conduit ses élites à vouloir prétendre se substituer au gouvernement ou à l'Église ; davantage imprégnés de puritanisme que de philosophie, ses dirigeants se sont, en effet, davantage préoccupés de commerce...

Pourtant, fiers de leur théorie, les philosophes des lumières ont à cœur de la diffuser. Convaincre est leur mot-maître, répandre est leur but, diffuser est leur moyen. Par les livres tout d'abord. L'*Encyclopédie*, dirigée par Diderot et d'Alembert, est le symbole le plus fort de ce désir de rassembler toutes les connaissances et de les répandre dans le public. Imprimée « *à plus de 4 000 exemplaires – ce qui est considérable pour l'époque –, la vente ferme d'un peu plus de la moitié du tirage est faite avant l'arrivée du livre en librairie* »⁸. Les traductions qui en seront faites

assureront la diffusion de l'œuvre dans toute l'Europe.

Mais les vecteurs de cette diffusion sont aussi les cafés qui partout s'ouvrent pour travailler l'opinion, les salons mondains où l'on se presse de paraître sous la férule de femmes à la mode régnant sur le commerce des intelligences. Citons encore ces académies, sociétés savantes piquées de belles-lettres et de sciences qui se multiplient en France, au XVIII^e siècle, à Paris et en province, tissant un véritable réseau à l'échelle européenne, où l'on échange pensées, ouvrages et correspondances portant ce que l'on convient d'appeler le progrès. Citons encore les bibliothèques publiques et autres chambres de lecture qui se sont multipliées et qui, dans leurs salles de lecture offrent un accès aisé aux gros dictionnaires, aux ouvrages philosophiques ou scientifiques, et dont on parle dans des salles de conversation toutes proches.

Et pour ceux qui sont tenus éloignés de ces foyers de la pensée, la presse (*Le Journal des savants*, le *Mercur*) assure son travail de communication aux esprits des idées, débats et « *découvertes* » qui animent un espace public orgueilleusement qualifié maintenant de « *savant* ». Enfin, les loges de cette franc-maçonnerie venue d'Angleterre et d'Écosse, qui se répandent comme autant d'étincelles dans des traînées de poudre, achèveront cette œuvre d'expansion en haussant les lumières jusque dans les plus hautes sphères de l'État, religieuse, civiles et militaires qu'elle a acquises à ses thèses déistes, libérales et sentimentalistes.

Finalement, le philosophe des lumières est censé incarner un homme de la modernité, un intellectuel engagé qui agit par raison en tout et « *qui s'occupe à démas-*

⁷ Voltaire à Helvetius, 26 juin 1765.

⁸ *Siècle des Lumières ou les Lumières*, http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/si%C3%A8cle_des_Lumi%C3%A8res/130660

Les « Lumières » à l'épreuve du réel

quer des erreurs⁹ ». Et cet homme -là triomphe encore aujourd'hui. Pas un jour ne passe sans que l'on ne cite, que l'on n'enseigne, que l'on ne se réfère à ces « lumières

», en les invoquant sans plus en dire, telles ces déesses déchristianisées vers lesquelles se lèveraient les yeux étincelant d'étoiles des nouveaux païens de la modernité.

philosophes de la vérité...

François des Millets

9 F. M. F. von Grimm, D. Diderot, J.-H. Meuster, *Correspondance littéraire*, Paris, Furne, 1829, p. 224.

Nous verrons donc prochainement quelques-unes des erreurs qu'ils auraient démasquées, ces

(suite au prochain numéro).

Le Breton n'a pas à être un éternel piétiné

Alsaciens, Auvergnats, Bretons, Corses, Normands, Picards... et Français nous sommes. Dans un article paru récemment sur le site breton Ar Gedour, Erwan Kermorvant écrivait pourquoi les révolutionnaires et leurs sbires s'attaquaient tant aux racines armoricaines... Et entendez, plus généralement encore, à toutes nos racines régionales. Lisez plutôt !

En janvier dernier, les journaux ont relayé le positionnement d'une âme torturée à propos du nom d'une rue de Pont-l'Abbé attribuée à Youenn Drezen en 1979. Plus récemment, un roman de Goulc'han Kervella, citant Roparz Hemon, s'est vu mettre à l'Index par l'Académie de Rennes.

Bizarres, ces personnes qui, encore aujourd'hui, ne semblent exister que dans l'évocation et l'ombre des heures-les-plus-sombres-de-notre-histoire, dans la production d'ouvrages, d'émissions et de films tendant à faire passer pour « collabos » (ou extrémistes) tous ceux qui voulaient (et veulent encore) une Bretagne tournée vers l'avenir et laissant de côté les charognards qui l'ont laissée exsangue. Certains pseudo-historiens pleurent à la réécriture actuelle de l'histoire de Bretagne, alors que ce sont ceux-là mêmes et leurs pères (pairs) qui ont tout fait pour discréditer le (s) mouvement (s) breton (s), qu'il fallait annihiler, quitte à

fabriquer des légendes ou à grossir les traits. Il était nécessaire d'éradiquer toute velléité régionaliste (voire autonomiste), et c'est pourquoi il fallait faire passer l'ensemble du mouvement breton pour « collabo », et faire oublier que la Bretagne a été pendant longtemps une riche puissance européenne qui attirait bien des convoitises. Ce révisionnisme a toujours cours à ce jour ! Impossible de passer à autre chose car sans cesse reviennent les mêmes propos dont le but est de disqualifier tout discours jugé trop... breton. Et on peut compter sur bien des gens pour qui la langue bretonne « n'est pas compréhensible » (*sic*), est « ringarde » (*re-sic*), que la culture bretonne n'est pas « la préoccupation des gens » (*re-re-sic*), et j'en passe, pour relayer cela activement ou passivement.

Jean XXIII disait dans *Pacem in terris* (n° 95-96) « que toute politique visant à contrarier la vitalité et l'extension des minorités est une faute grave contre la

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. » (Article premier de la constitution de 1958)

« Toute l'opération consiste bien, avec la foi laïque, à changer la nature même de la religion, de Dieu, du Christ, et à terrasser définitivement l'Église. » (Vincent Peillon, *Une religion pour la République*, p. 277, édition du Seuil, 2010)

Les adeptes de la religion laïque veulent achever le travail entrepris dans la nuit du 4 août 1789. Il leur faut effacer toute trace de la religion qui a forgé l'âme du royaume et des peuples qui le composaient, c'est-à-dire nier la France et ses provinces.

Non ! cela, les peuples de France ne peuvent l'accepter, ils ne peuvent pas oublier leur passé, l'histoire de leurs ancêtres. Dans l'article ci-contre, Erwan Kermorvant dénonce les différents chemins de la révolution et conclut en rappelant la leçon donnée par un prêtre, l'abbé Yann-Vari Perrot, assassiné en 1943 en raison de sa foi et de son amour pour la Bretagne : « Si on veut restaurer la Bretagne, qu'on la construise sur la pierre angulaire qu'est le Christ : rien de durable ne se fera autrement ».

Ainsi en sera-t-il pour l'ensemble du royaume. L'UCLF encourage vivement tous ses cercles à retrouver et à cultiver l'identité de leurs provinces. Si nous avons tout à craindre d'une autonomie dans le cadre de la République, les légitimistes savent bien que la monarchie, respectueuse de la diversité, est aussi garante de l'unité. L'histoire des Bretons est là pour le prouver ; toujours soucieux du respect de leur autonomie reconnue par le traité d'union de 1532, ils furent parmi les plus fervents soutiens de la monarchie pendant la Révolution et au XIX^e siècle.

P. B.

justice, une faute encore plus grave lorsque ces manœuvres se proposent de les faire disparaître. Au contraire, rien qui ne soit plus conforme à la justice que l'intervention des pouvoirs publics en vue d'améliorer les conditions de vie des minorités ethniques, spécialement en ce qui concerne leur langue, leur culture, leurs coutumes, leurs richesses et leurs entreprises économiques ».

Il est étonnant de voir à quel point la Bretagne et les Bretons sont devenus minoritaires sur le propre territoire breton, alors même que tous les atouts existent. Minoritaires au sens que l'identité bretonne de la majorité ne semble être de plus en plus que de surface et que les politiques actuelles visent bien souvent à contrarier passivement ou activement la vitalité de la Bretagne au point de la faire disparaître en profondeur. À l'instar des insectes xylophages qui attaquent le bois en son cœur tout en laissant l'extérieur indemne, cachant ainsi les dégâts pouvant mener à l'effondrement d'une charpente. C'est ce qui ressort d'ailleurs du magazine *Bretons* de janvier 2016, qui dit clairement que, de la Bretagne, « *tout le monde s'en fout* », précisant que beaucoup de Bretons exhibent leur *Gwenn ha Du* ou leur autocollant *A l'aise Breizh* sur leur voiture, vont aux *festoù-noz*, mais combien connaissent leur histoire de Bretagne ? Combien savent que la Bretagne a été indépendante pendant un bon bout de temps ? Sur *Ar Gedour*, nous avons publié un article parlant de 1 600 ans d'autonomie, nous référant au rescrit de l'empereur Honorius en 410.

Il n'y a encore pas si longtemps, certains cercles celtiques donnaient des cours de langue bretonne et d'histoire de Bretagne à leurs membres. Il n'y a pas si longtemps, les écoles catholiques enseignaient encore les heures de Bretagne. Aujourd'hui, plus rien,

ou si peu. On ne peut qu'applaudir ce qui se fait déjà mais il est regrettable que ce ne soit qu'une portion congrue, alors même que Pie XII disait (en 1941) qu'« il n'y a pas place pour l'oppression, ouverte ou dissimulée, des particularités culturelles et linguistiques des minorités nationales ».

Quant au côté religieux, combien de prêtres, en dehors de la période des pardons, utilisent le sanctoral breton de leurs diocèses respectifs ?

Milan Hübl (1927-1989), historien tchèque, avait dit, quant à lui, que « pour liquider un peuple, on commence par lui enlever la mémoire. On détruit ses livres, sa culture, son histoire. Puis quelqu'un d'autre lui écrit d'autres livres, lui donne une autre culture, lui invente une autre histoire. Ensuite, le peuple commence lentement à oublier ce qu'il est, et ce qu'il était. Et le monde autour de lui l'oublie encore plus vite ». Dans les écoles ou lors des commémorations, on nous apprend et on célèbre le seul roman national français, parfois à mille lieues de l'histoire vraie de la Bretagne armoricaine (sujet encore évoqué dans *Bretons* de janvier 2016). Dans un servage intellectuel qui force l'admiration, on ne chante plus que les héros (hérauts) de France et on oublie peu à peu ceux qui ont forgé le pays d'Armorique, les savants de Bretagne, les grands navigateurs, les rois et ducs de Bretagne, les chefs de guerre, les faiseurs de paix, les missionnaires. Qui sait qui étaient Nominoë, Erispoë, Morvan Lez-Breizh... ? Qui sait que Laënnec, l'inventeur du stéthoscope, était breton ? Qui connaît le Père Maunoir, Jorj Cadoudal, Pierre Guillemot, Armand de la Rouërie, Surcouf, Jacques Cartier, Duguay-Trouin, Yves de Kerguelen ? Qui sait que la Bretagne a donné aussi des écrivains et poètes brillants comme Chateaubriand, Tristan Corbière,

Anjela Duval, Xavier Grall, Per Jakez Helias... qui n'ont rien à envier aux « grands de France » ? La Bretagne s'est parfois même fait confisquer ses hautes figures, considérées désormais comme françaises. Nous avons oublié qui nous étions ! Nous avons peu à peu renié tous nos aïeux qui ont construit et se sont battus pour la Bretagne !

Au fil du temps, dans cette ignorance, la structure bretonne même se délite dans un magma culturel qui est riche mais qui n'a pas/plus de colonne vertébrale. Or, sans cette structure, la tradition bien vivante deviendra, au fil du temps, du folklore et se figera pour les siècles comme un mégalithe d'Erdeven, curiosité qui revivra occasionnellement le temps d'un son-et-lumière ou d'un festival... avant de s'effacer comme les cultures étrusque ou haumaka (Île de Pâques).

Soit dit en passant : certains se demandent comment faire connaître aux enfants l'histoire de la Bretagne. La question a encore récemment été posée lors d'un colloque consacré à ce sujet, à Brest, et dont parlent les sites « 7Seizh » et « ABP ». On se rejette la faute, mais s'il est vrai qu'il existe des blocages chez certains (notamment dans la haute administration), les vrais responsables ne seraient-ils pas les Bretons eux-mêmes ? Ils ont tous les outils pour cela, et pourtant...

Il y a aussi une autre piste, comme nous l'avons évoqué en avril 2014 puis encore récemment : comment se fait-il qu'aucune entreprise similaire au Puy-du-Fou n'ait encore vu le jour en Bretagne ? Quelque chose, le *Ker* porté par Diorren Porject, se crée actuellement à Vannes, et un autre projet se dessine, mais y aura-t-il à terme l'envergure d'un Puy-du-Fou, avec la volonté de structurer et d'enraciner les choses, capable

de drainer les écoles et les autres (de manière internationale), pour faire reprendre à chacun conscience de l'histoire du peuple breton, puisqu'ils ne peuvent l'apprendre à l'école?

Certains se réjouissent de voir une simple Bretagne dont le folklore passé est tout juste bon à archives de musée et à attirer le touriste. Le reste doit être pour battage de coulpe, alors même que la Bretagne n'a aucune leçon à recevoir quant à son ouverture sur le monde. Toute initiative tendant à montrer un peuple fier de sa culture et de son histoire est cassée dans son élan, car le Breton doit s'incliner encore et toujours sous le joug de ceux qui décident pour lui, dans la société civile et, malheureusement aussi, dans l'Église qui pourtant fut aux avant-postes de la défense de la culture bretonne face au jacobinisme français et aux hussards noirs. Certains seront intéressés de constater que régulièrement, dans les discours de ceux que nous évoquons au début de cet article, reviennent les attaques contre une Bretagne catholique. Et quand on creuse, on retrouve des « libres » penseurs et pseudo-humanistes en toile de fond, qui peuvent compter sur leurs chiens pompéiens qui n'ont souvent ni culture religieuse ni culture bretonne. « L'oppression dissimulée » pointée du doigt par Pie XII est là aussi !

Celui qui est objectif comprendra certainement que cela illustre très bien l'approche globale : dans un anti-humanisme profond, on fait jouer les fantômes du passé pour laisser les Bretons dans l'ignorance d'eux-mêmes et de leurs racines profondes. En fait, on s'aperçoit que le lien étroit qui

existe entre la langue bretonne, la culture bretonne et la foi chrétienne leur pose un véritable problème. Il leur est donc nécessaire de casser la Bretagne pour atteindre une des racines vitales de l'expression de la foi des Bretons et donc toucher la foi chrétienne. Et évidemment, toucher la foi chrétienne contribue aussi à toucher la Bretagne elle-même et ce qui fait son âme. Ce qui est breton et s'assume devient alors suspect de passéisme ringard au profit d'une culture « hors-sol » que l'Église elle aussi peine à dégager d'un revers de manche, au grand dam des Bretons. Cela fait aussi partie de ce qui provoque une désaffection de nos églises, associé à une liturgie qui s'affadit et ne sait plus où elle en est ni à qui elle s'adresse, décollant sur un étiolement de la foi. Chemin faisant, les ennemis de la Bretagne et de l'Église font ainsi d'une pierre deux coups, en cassant ce qui est chrétien et ce qui est breton.

Mais aujourd'hui pleurent ceux qui voient leurs légendes s'écrouler, la propagande de certaines d'années s'effacer pour tenter de redonner à la Bretagne un avenir. *Un deiz a vo sklaer an amzer*, chantait Glenmor. Plus la Bretagne avance et entrevoit ce futur, plus les kapos infiltrés sortent leurs griffes, soit de manière frontale, soit dans un mépris profond, soit en faisant du sentimentalisme, en faisant passer pour des intégristes et des extrémistes ceux qui ne demandent rien d'autre que d'exister et de vouloir vivre.

Il ne s'agit donc pas juste d'une question culturelle mais aussi de ce lien intrinsèque entre la foi chrétienne et la Bretagne. Nous le répétons souvent sur *Ar Gedour* :

celui qui sait qui il est et d'où il vient saura où il va et saura s'ouvrir au monde, y compris à ceux qui sont loin de l'Église. Prenons conscience de nos racines et assumons-les, que ce soit dans le monde séculier ou religieux, y compris dans la liturgie et dans nos initiatives d'évangélisation, comme l'ont fait nos missionnaires à travers les siècles. Dans nos pardons, nous chantons parfois encore : « *Feiz karet on Tadou morse ni n'ho nac'ho ! Foi bien aimée de nos pères, jamais, nous vous renierons !* » Rappelons-nous en ! Parlons au cœur des gens et, enracinés dans le Christ et dans cette culture propre encore si prisée du monde séculier, nous pourrions à la suite de tous les missionnaires envoyés à travers la planète, nous déployer et annoncer le Christ à la Bretagne et au monde. Car, comme le disait l'abbé Yann-Vari Perrot : « Si la France est tombée si bas, pour peut-être ne plus se relever, c'est parce qu'en elle toutes les vertus chrétiennes se sont éteintes les unes après les autres. Si on veut restaurer la Bretagne, qu'on la construise sur la pierre angulaire qu'est le Christ : rien de durable ne se fera autrement ».

Erwan Kermorvant

Article paru sur :

<http://www.ar-gedour-mag.com/archive/2015/05/02/le-breton-n-a-pas-a-etre-un-eternel-pietine.html> et repris ici avec l'aimable autorisation de l'association « Ar Gedour ».



Prière pour la Bretagne

*Nos pères étaient grands, Ils n'avaient aucune chaîne,
Comme Maître, ils ne reconnaissaient que Vous,
Seigneur Dieu
Et nous, une troupe de valets
Nous a pliés sous son pouvoir.*

*Après nos libertés ils ont opprimé notre Foi,
Elle tombera sous leurs coups si Vous ne la préservez pas
Ils abattent les autels,
De vos paroles ils rient*

*La sombre nuit du paganisme, d'un paganisme honteux,
Étend sur le vieil univers son effroyable manteau :
Pour la guider dans cette route sombre
Jésus, restez avec la Bretagne.*

Yann Ber Calloc'h

(Pédenn evid Breih, Prière pour la Bretagne, 1909)

D é m o c r a t i e

Quand Gustave Thibon en parlait

En 2012, 18 000 668 Français (soit 39,08 % des inscrits) accordaient leur confiance à François Hollande.

Ce 14 mars 2016, un nouveau sondage nous révèle que seulement 2 % des personnes interrogées se déclarent « très satisfaites » et 15 % « assez satisfaites » de l'action du président.

Si ce sondage dit vrai, il faut considérer que plus de dix millions de « citoyens » avouent s'être trompés, regrettent d'avoir voté pour un candidat qu'en réalité ils ne connaissaient pas.

Qu'en est-il donc de cette démocratie qui demande au « peuple souverain » de se prononcer sur des sujets qui ne sont pas de sa compétence ?

Interrogé par Christian Chabanis, le philosophe Gustave Thibon (1903-2001) répondait, en 1975, à cette question.

Gustave Thibon : « [...] Très souvent aujourd'hui, comme dit Jacques Ellul, quand on parle de démocratie, on désigne n'importe quoi et, très accessoirement, un régime politique. Ce mot devient synonyme d'ouvert, de généreux, de fraternel, etc.

Dernièrement, j'ai été invité à un repas « démocratique » : qu'est-ce que cela pouvait bien vouloir dire ? On m'a répondu que c'était un repas pris en commun ! Comme si ce n'était pas le fait de la plupart des repas !

Je vous dirai d'autre part que, face à une certaine mythologie de la démocratie qui consiste à faire de ce mot une espèce de panacée, valable pour tous les temps, pour tous les peuples, je me sens très peu démocrate !

Et je m'oppose encore davantage à une espèce de démocratie formelle dans laquelle, théoriquement et sous l'apparence du bulletin de vote, on confère au peuple tous les pouvoirs et on lui

enlève ses droits les plus légitimes par un ensemble de lois, de règlements ou d'interventions abusives de l'État.

Dans ce sens-là, je ne suis absolument pas démocrate.

Mais, au contraire, je reste profondément démocrate, dans ce sens que je désire que l'être humain puisse avoir le maximum de libertés et de responsabilités. Chacun à son échelle, bien entendu. Ce qui n'est pas réalisé la plupart du temps par ce qu'on appelle les « démocraties » qui s'enivrent d'autant plus du mot qu'elles négligent la chose ! [...] »

Christian Chabanis : *Mais pensez-vous que d'autres formules politiques peuvent coïncider avec l'épanouissement de la liberté individuelle ?*

Gustave Thibon : « Pourquoi pas ? Il suffit que le pouvoir soit exercé par les meilleurs pour le bien de tous.

Or cherchez la définition du mot « démocratie » dans l'excellent dictionnaire philosophique de Lalande : « Régime où le gouvernement est exercé par tous les hommes sans distinction de naissance, de fortune ou de compétence. »

Comment voulez-vous que des incompetents puissent discerner les compétences qui les gouverneront ?

[...] Je répète que le meilleur régime politique est celui où les citoyens jouissent du maximum de libertés individuelles et locales, et où l'État joue un rôle de coordinateur et d'arbitre.

Dans un tel régime, la sélection vient en quelque sorte de la base, j'entends du mérite personnel, d'un service social, d'un engagement authentique. Ce qui nous mène très loin du régime actuel où les responsabilités sont désignées par le bulletin de vote : pure abstraction, puisque les gens votent pour des étiquettes poli-

tiques plus que pour des hommes. Et le pire, c'est qu'on fait voter les gens sur des problèmes auxquels ils n'entendent rien, et qu'on oublie de les consulter sur les questions dans lesquelles ils ont intérêt et compétence.

Valéry, qui n'était pas antidémocrate, le disait : la politique est « l'art de consulter les gens sur ce à quoi ils n'entendent rien, et de les empêcher de s'occuper de ce qui les regarde ».

Je rêve d'un pouvoir infiniment plus décentralisé, avec beaucoup plus de libertés locales à la base – ce qui favoriserait la sélection des autorités responsables. Beaucoup mieux que dans un système électoral qui est purement formel et abstrait. »

C. C. : *Si nous résumions votre pensée politique, vous seriez disposé à accepter cette formule : à chaque société convient un régime politique différent ?*

G. T. : « Absolument ! Comme pour les individus ! À condition que ce régime assure, je vous le répète, la stabilité de la nation et le maximum de possibilités pour les individus, les familles et les groupes qui la composent. »

C. C. : *Ce qui veut dire que pour la France, par exemple, le système démocratique n'est pas, selon vous, celui qui favorise le plus l'épanouissement de sa*

liberté ?

G. T. : « Je pourrais répéter le mot de Victor Hugo : « En France, il y a dix mille lois entre nous et la liberté ! »

Mais je vous ferai observer d'autre part que, depuis 1789, c'est-à-dire depuis près de deux siècles, la France a dû user, je ne compte pas, seize ou dix-sept régimes. Ce qui prouve qu'elle n'a trouvé son assiette dans aucun. Les régimes démocratiques ont alterné avec des pouvoirs personnels qui étaient plus durs que les pouvoirs royaux. Il est assez curieux qu'on ait gardé un tel culte de la personnalité dans un pays démocratique ! Sans doute parce que la démocratie n'était pas viable ! [...]

L'important, c'est qu'il existe dans un pays une légitimité ; que les citoyens s'inclinent devant une autorité [...]. Mais en France, l'opposition ne s'incline jamais. Les partis politiques vaincus aux élections vous diront que ce n'est pas le vrai peuple qui a parlé ; qu'il s'agit d'une majorité d'emprunt, d'une majorité trompée, d'une majorité de fortune, que sais-je encore ? [...]

Victor Hugo était partisan du suffrage universel. Mais quand Louis-Napoléon fut plébiscité en 1852 à une majorité écrasante, le même Victor Hugo dénia toute valeur à cette élection. Écoutons-le : « Monsieur Bonaparte, faites décréter par un million de voix,

par dix millions de voix, que deux et deux ne font pas quatre, que le plus court chemin pour aller d'un point à un autre n'est pas la ligne droite... Toutes ces voix ne changent rien à la nature des choses. »

Alors ? Quand d'une part on proclame la loi du nombre et que d'autre part on la refuse : comment voulez-vous que le régime soit viable ? [...] »

C. C. : *Et vous pensez qu'il a existé un pouvoir légitime reconnu par tous ?*

G. T. : En France ?

C. C. : *En France.*

G. T. : « Eh bien, la monarchie !

Reconnu par tous ? Incontestablement, ou du moins par une immense majorité. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, et même au début de la révolution, le principe monarchique n'était pas contesté en France [...]. »

(Gustave Thibon « Entretiens avec Christian Chabanis », p. 75-82. éd. Fayard 1975 –

Texte repris sur le site : <http://leblogdumesnil.unblog.fr/2014/03/18/2014-32-comment-voulez-vous-que-des-incompetents-puissent-discerner-les-competences-qui-les-gouverneront/>)

Carnet du Jour

Information non disponible

Notes de lecture

Le père dominicain Roger-Thomas Calmel (1914-1975) a bénéficié en 2015 de deux rééditions : sa biographie, par le père **Jean-Dominique Fabre**, sous le titre *Le père Roger-Thomas Calmel*, aux éditions Clovis, et l'une de ses œuvres apologétiques, *Théologie de l'histoire*, aux éditions Dominique Martin Morin.

Témoin de l'infiltration du modernisme dans les séminaires dès les années 1930, le père Calmel a mis sa vie et son œuvre au service de la tradition de l'Église. Il collabora dès 1958 à la revue *Itinéraires* de Jean Madiran, malgré l'opposition de sa hiérarchie, et entretenait avec Mgr Lefebvre une correspondance après leur rencontre en 1963. Le père Jean-Dominique Fabre, interrogé par *Lecture et Tradition* (n° 37, mai 2014), souligne le dilemme auquel le père Calmel chercha à répondre concernant la révolution religieuse : « Comment fuir la révolution dans l'Église sans fuir l'Église ? » et comment pratiquer la vertu d'obéissance lorsque l'autorité ne poursuit plus le bien commun.

Dans *Théologie de l'histoire*, le père Calmel s'insurge contre la tentation du millénarisme. L'Écriture et l'état actuel du monde annoncent l'apostasie générale et la venue de l'Antéchrist, incompatibles avec les « rêveries messianiques charnelles », selon son expression, qui ont cours jusque dans certains milieux traditionnels. Le père Calmel insiste sur le fait que, depuis la Résurrection, nous sommes entrés dans la plénitude des temps et le mystère d'iniquité est à l'œuvre : ni progrès indéfini des sociétés, ni évolutionnisme, ni teilhardisme. Nous nous permettons d'ajouter : ni grand pape, ni grand monarque, providentialisme politique et religieux que notre *Manifeste légitimiste* a également condamné.

Marie-Paule Renaud

Jean-Louis Bachelet, *Sang royal. La vérité sur la plus grande énigme de l'histoire de France*, éditions Ring, 2015

Les ouvrages défendant la vérité historique de la mort du dauphin au Temple en 1795 sont assez rares pour être remarquables. Contre tous les « survivantistes », l'auteur expose avec précision les faits qui s'enchaînent depuis la Révolution jusqu'à la mort du comte de Chambord. Nous suivons d'abord les agissements de la Convention qui resserre l'étau sur le dauphin devenu Louis XVII après l'assassinat de son père. À travers les déclarations des Robespierre, des Chaumette ou des Hébert, il nous est démontré la volonté d'en finir avec le « fils du tyran », même après la mort de Robespierre, rendant infondées les hypothèses de substitution.

Les circonstances de la mort de l'enfant martyr et son autopsie, objets de sombres polémiques, sont décrites également avec précision. M. Bachelet aborde ensuite en troisième partie les « revenants », une « flopée d'évadés du Temple » qui grossit avec le temps, née d'abord sous la plume d'un Regnault-Warin en 1800 (c'est aussi l'époque où un sous-préfet invente la survivance de Jeanne d'Arc). Il nous est rappelé quelques faits intéressants : la condamnation par le pape Grégoire XVI, dans un bref de 1843, de Naundorff et ses complices de la secte de Vintres, la défense de l'horloger prussien par Jules Favre que l'on nous montre se fourvoyant dans cette affaire par haine probable du royalisme.

Enfin, l'auteur termine par l'aspect scientifique de l'affaire : l'inhumation du dauphin, la sauvegarde du cœur et l'identification ADN, espérant, comme nous-mêmes, « disperser les dernières brumes d'un mysticisme monarchique », ou plutôt mystification.

Marie-Paule Renaud

Élise Humbert, *Notre Dame du Puy Histoire et fioretti*, éditions de Chiré, 2015

En cette année jubilaire, le livre d'Élise Humbert est particulièrement bienvenu pour les futurs pèlerins et pour tous ceux qui veulent mieux connaître ce grand sanctuaire de la chrétienté. À noter cependant quelques références qui relèvent plus des légendes que de l'histoire.

Au IV^e siècle, le sanctuaire, élevé par le saint évêque Vosy et l'architecte Scutaire, contribua à répandre la dévotion mariale : il reçut la visite des papes, des saints, des empereurs, des rois, et d'une multitude de pèlerins. Tous étaient attirés par la notoriété de ce lieu consacré à la Reine du Ciel, et où se multipliaient les miracles. Ils venaient recevoir les grâces des Jubilés et vénérer, entre autres trésors, les innombrables et précieuses reliques, et la statue de la Vierge Noire rapportée de captivité par le roi Saint Louis.

Le dernier jubilé du siècle est l'occasion pour la Confrérie Royale et l'UCLF d'organiser un pèlerinage au Puy-en-Velay les 4 et 5 juin.

« La Vierge Marie est Mère de Dieu pour tout obtenir, et Mère des hommes pour tout accorder », s'émerveillait Bossuet.

Les éditions Lacour (editions-lacour.com) rééditent surtout des livres anciens. Vous pouvez demander le catalogue de plus de cent cinquante titres d'ouvrages ayant souvent trait à la Monarchie. Mais attention, livres anciens ne veut pas toujours dire bons livres. Le libéralisme y côtoie le droit divin, l'orléanisme ou encore des légendes de toutes sortes.

P.B.

Activités 2016

Activités nationales

- 4 et 5 juin : Pèlerinage légitimiste au Puy-en-Velay (voir détail ci-après)
18 au 24 juillet : 26^e Université d'été Saint-Louis au château de Couloutre (Nièvre) (voir détail ci-après)
24 et 25 septembre : 104^e Pèlerinage légitimiste de Sainte-Anne-d'Auray

Activités interprovinciales ou fédérales

- 30 avril : Journée du patrimoine, Bretagne (voir détail ci-après)

SAMEDI 30 AVRIL 2016



32^e RENDEZ-VOUS LÉGITIMISTE

Fédération Bretonne Légitimiste

Le Cercle légitimiste Arthur de Richemont (Comté de Rennes) vous invite :

« Sur les pas de du Guesclin »

Venez nombreux en famille !

- 10 h 00 : rendez-vous devant l'église de : LES IFFS (35)
10 h 30 : visite guidée du château de Montmuran
12 h 30 : **PIQUE-NIQUE**, tiré du sac, à la salle municipale de La Chapelle-Chaussée
14 h 00 : conférence sur Du Guesclin
15 h 45 : visite guidée de l'église des Iffs
17 h 00 : pot de l'amitié

TARIF : Adulte : 12 € Jeune de 15 à 18 ans : 5 € Gratuit pour les moins de 15 ans

Inscription et ordre du chèque à : Cercle Arthur de Richemont, 4 allée de Fermont 35770 Vern/Seiche
Tel 06 26 52 74 21 Courriel : a.derichemont@yahoo.fr

Pèlerinage au Puy-en-Velay – 4 et 5 juin

Depuis des siècles, l'Église accorde aux fidèles la grâce d'un jubilé spécial chaque fois que le Vendredi-Saint coïncide avec le 25 mars : c'est-à-dire chaque fois que coïncident l'anniversaire de l'Incarnation et celui de la Rédemption. À l'occasion du 30^e jubilé, en 2005, le Saint-Siège a accordé que le jubilé du Puy soit célébré à partir du 25 mars et jusqu'au 15 août. C'est aussi le cas en cette année 2016.

Une vingtaine de nos rois est venue en pèlerinage au Puy. Le dernier en date fut Monseigneur le Prince Alphonse de Bourbon († 1989), de jure Alphonse II, le 15 août 1979.

.../...

Activités 2016



Dans le combat spirituel et politique de notre temps, parfois bien plus terrible que celui des champs de bataille, nous ne pouvons pas lutter efficacement ni espérer vaincre sans attendre de Dieu et les forces et la victoire. Et pour que Dieu donne la victoire, il faut d'abord la Lui demander : prier, supplier, implorer...

Voilà pourquoi la Confrérie Royale et l'UCLF s'associent pour proposer aux légitimistes et sympathisants de se retrouver au Puy-en-Velay les 4 et 5 juin prochains pour une démarche jubilaire commune.

L'organisation principale a été confiée au cercle légitimiste « Abbé Claude Allier », du Vivarais. Le transport, le covoiturage, le repas du samedi, le logement au Puy ou dans les environs proches sont à organiser par les cercles des autres provinces.

PROGRAMME

SAMEDI 4 JUIN :

12 h 00 : Accueil au Puy-en-Velay
15 h 00 : Démarche jubilaire à la Cathédrale
17 h 30 : Messe (rite de Saint Pie V)
20 h 45 : Montée vers la chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe

DIMANCHE 5 JUIN

10 h 30 : Messe (rite de Saint-Pie V) à Ceyszac
(à 12 mn du Puy-en-Velay)
13 h 00 : Repas traiteur
16 h 00 : Clôture

Renseignements :

- auprès du cercle de votre province
- ou du cercle « Abbé Claude Allier », du Vivarais, Courriel : vivarais.legitimiste@gmail.com

Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray – samedi 24 et dimanche 25 septembre

104^e pèlerinage

Le premier pèlerinage légitimiste de Sainte-Anne d'Auray a eu lieu en 1844 pour le 25^e anniversaire d'Henri V (Comte de Chambord). Arrêté en 1914, il a été repris en 1983. À la demande de l'Union des Cercles Légitimistes de France, il est organisé par la Fédération Bretonne Légitimiste.



Témoignage d'adhésion et de fidélité aux principes qui ont fait la France, ce pèlerinage est le garant de la force des cercles légitimistes dont la vocation est d'œuvrer au renouveau de notre pays en lui redonnant ses Institutions naturelles.

Dès à présent, réservez ces deux jours pour participer à ce pèlerinage, monument de la fidélité à l'alliance du Trône et de l'Autel

Annonce

Vente de 6 volumes de l'Ordre de la noblesse (familles d'Europe enregistrées), entre janvier 1977 et février 1985, pour 400 euros : Entre 409 et 999 pages selon les volumes. Éditeur : Jean de Bonnot, 1985.

en plein cuir, aux blasons des familles incrustés, et en doré sur le dos, tranche dorée sur le haut,

Tirage spécial, exemplaire de tête. En sus, cession de revues légitimistes annexes.

Commande à FBL, BP 10307 35703 Rennes cedex 7. Chèque à l'ordre de FBL CCP 361322N Rennes

Université légitimiste Saint Louis 2016

26^e édition de l'université d'été de l'UCLF

SE FORMER POUR AGIR

Du lundi 18 juillet (16h), au vendredi 22 juillet (14h)

Château de la Rivière 58220 Donzy Couloutre (Nièvre)

Les objectifs

Pour acquérir une vraie formation politique et devenir des combattants efficaces, il s'agit de :

- mieux connaître la Monarchie traditionnelle pour la promouvoir
- mieux connaître les idéologies révolutionnaires pour les combattre
- apprendre à créer et animer une cellule d'étude

Le programme

Dans l'esprit de camaraderie qui a fait son renom, retrouvez Lulo, Faouel, Gédéon, Savéan, Surville et bien d'autres au cours :

de conférences, d'exposés, d'ateliers.

Pour le bien commun, le devoir temporel du fidèle laïc catholique est de mettre en cohérence son engagement familial, professionnel, social ou politique, avec sa foi, et donc accepter de SE FORMER

Gare SNCF : Cosne-sur-Loire.

Des navettes sont prévues si vous avertissez de votre arrivée avant le 15 juillet.

Tarifs

- Tarif ordinaire (hébergement, repas, étude) : 75 à 90 € (selon l'âge) dont **30 € à joindre à l'inscription**
- Hébergement en chambre individuelle : ajouter 6 € par nuit
- Inscriptions repas, étude (hébergement extérieur : 55 €)
- Tarif familial : 85 € par adulte + 65 € par enfant de 15 à 19 ans

Renseignements et inscriptions : Tél : 06 75 26 57 65

saintlouis.univ@gmail.com

Pour des raisons personnelles ou familiales, personne ne doit être empêché de participer à l'université Saint-Louis. Possibilité de demande de réduction sur le tarif ordinaire.

Vous ne pouvez participer ? Parrainez financièrement un jeune pour cette université : adressez un don à : USL, 2 rue de Coëtquen Saint-Solen 22100 Lanvallay.

Vie des Cercles

Légitimistes, ne restez pas isolés, rejoignez le cercle de votre province. De nouveaux cercles sont en cours de formation en :

Provence : royal.louis.toulon@gmail.com

Guyenne : dominiquedaquitaine@gmail.com (prochaine réunion le 26 avril à 19 h au pub irlandais "Le Connemara", 14-18 cours d'Albret à Bordeaux.)

Lyonnais : Tél. 06 11 35 37 62 cerclelegitimistedulyonnais@gmail.com

Nos sites Internet

UCLF <http://www.uclf.org>

Viveleroy <http://www.viveleroy.fr>

Le forum du Royaume de France <http://royaume-de-france.clicforum.com/index.php>

Page facebook UCLF <https://fr-fr.facebook.com/uclf.org>

Sommaire

<i>Le déclin du pouvoir en place ... et de la république.....</i>	<i>p. 1</i>
<i>Allocution de Monseigneur Louis de Bourbon</i>	<i>p. 2</i>
<i>Messe de Requiem pour le roi Louis XVI, homélie</i>	<i>p. 3</i>
<i>La stratégie américaine à l'origine du rapprochement Russo-Chinois ...</i>	<i>p. 5</i>
<i>La Révolution de 1830, ou le triomphe du capitalisme contre le bien commun, par Bonald</i>	<i>p. 9</i>
<i>Les « Lumières » à l'épreuve du réel</i>	<i>p. 12</i>
<i>Le Breton n'a pas été un éternel piétiné</i>	<i>p. 15</i>
<i>Démocratie</i>	<i>p. 18</i>
<i>Carnet du Jour</i>	<i>p. 19</i>
<i>Notes de lecture</i>	<i>p. 20</i>
<i>Activités 2016</i>	<i>p. 21</i>
<i>Vie des cercles</i>	<i>p. 22</i>

Abonnement - secrétariat

*Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de **La Gazette Royale** de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.*

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :

U.C.L.F.,
144, rue des Professeurs Pellé
35700 RENNES
Tél. 09 71 31 10 40

*Abonnement normal..... 15,00 €
Abonnement électronique ... 10,00 €
Abonnement étranger 17,00 €
Abonnement de soutien 20,00 €*

C.C.P. La Source 747 47 M



Directeur de la publication : Pierre Bodin - Courriel : uclf@orange.fr